



FICHE D'INSCRIPTION

2021-2022

ART FLORAL

SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR DANS LES LOCAUX

Maison des Moais - Salle Coluche 2e mercredi de chaque mois de 14h à 16h et de 17h30 à 19h30

Nom		Prénom	
Adresse			
Téléphone 1		Courriel en MAJUSCULES	
Téléphone 2			

Cocher la plage d'horaire choisie

Horaire 14h/16h	Horaire 17h30/ 19h30	Date « Thème »	Horaire 14h/16h	Horaire 17h30/ 19h30	Date « Thème »
		13 octobre "Élancée"			09 mars "Citronnade"
		10 novembre "Espérance"			13 avril "Géométrie variable"
		08 décembre "Chemin de douceur"			11 mai "Suite de mouvements"
		12 janvier "Enrubanné"			08 juin "Vive les légumes"
		09 février "A tout coeur"			

Nombre de chèques :		Date :		Signature :	
---------------------	--	--------	--	-------------	--

TARIFS	MODALITÉS
Adhésion Floriscola : 10 €	A régler lors de la 1 ^{ère} inscription à Floriscola (différent du chèque Atelier et du chèque Support) à retourner avec votre fiche d'inscription et votre fiche d'adhésion dûment remplies. La carte de membre de l'Association vous sera adressée par courriel ou courrier.
Support de l'année : 5 €	Par chèque séparé à régler lors du 1er atelier sauf pour les personnes ayant celui de l'an passé.
Prix unitaire de l'atelier: 33 €	Établir autant de chèques que d'ateliers choisis Mentionner le lieu, la date de l'atelier au dos du chèque. Le règlement devra être effectué impérativement 15 jours avant la date de l'atelier L'inscription sera validée seulement à la réception du chèque
Adhésion Association Familiale à régler lors du 1^{er} atelier	
Chèque de l'atelier à établir à l'ordre de l'Association Familiale de St Martin le Vinoux.	
Chèques adhésion et support à établir à l'ordre de Floriscola à remettre ou à expédier à Marie-Hélène RENAUD 12, rue de Poisat 38320 EYBENS	

En cas d'empêchement, prévenir minimum 15 jours avant l'atelier, passé ce délai il n'y aura pas de remboursement, vous pourrez soit vous faire remplacer, soit récupérer vos fleurs.